

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 131 (1986)
Heft: 9

Artikel: La défense de l'OTAN, vue par le général Rogers
Autor: Schneider, Fernand-Thiébaut
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La défense de l'OTAN, vue par le général Rogers

par le colonel Fernand-Thiébaut Schneider

Le 13 septembre 1985, à la conférence annuelle de l'Iiss de Londres, tenue à Berlin, le commandant en chef allié a rappelé, une fois de plus, les grands principes de la défense commune en Europe. Non seulement il a exposé les dernières mesures prises par l'OTAN face aux renforcements constants des forces nucléaires et classiques du Pacte de Varsovie, mais il s'est expliqué sur l'actuelle défense alliée. Depuis dix-huit ans, dit-il, la stratégie de la riposte graduée a inspiré les mesures aussi bien politiques que militaires de l'Alliance pour sauvegarder la paix et dissuader le commandement adverse de toute attaque. Mais malheureusement, au cours de cette période, l'équilibre nucléaire s'est détérioré en faveur du camp opposé. Et le renforcement militaire récent de l'Est a accentué encore la supériorité de ses forces classiques. Par ailleurs, des transformations technologiques de la bataille moderne ont suscité des propositions en vue d'une modification de la stratégie de l'OTAN. Le général Rogers a donc, tout logiquement, évoqué cette question au cours de son exposé de Berlin, exposé traitant des suggestions formulées contre l'action adoptée et de leur rejet général par l'OTAN.

*

* *

Le général insiste avant tout sur «la constante amélioration des forces du

Pacte de Varsovie». Celles-ci accusent actuellement une supériorité de 2 à 1 pour la majorité des moyens classiques. Surtout ce sont deux menaces que l'OTAN doit envisager. D'abord «toute tentative latente d'agression», mais aussi le danger d'une accentuation de l'écart entre les deux camps, pratiqué par l'URSS avec l'intention de susciter, à son avantage, une situation dépassant les possibilités de l'action défensive de l'OTAN. C'est là le but ultime visé par le Pacte de Varsovie: la création d'une supériorité telle que les Soviétiques puissent atteindre leurs fins sans coup férir, par simple intimidation, par coercition et chantage. En somme, dit le général Rogers, l'OTAN, dans ces conditions, doit se doter d'une stratégie de nature à prévenir aussi bien une attaque ouverte que des mesures d'intimidation et de coercition.

En fait, le principe de la riposte graduée, la doctrine actuelle, a pour objectif la préservation de la paix et de la sécurité, en dissuadant l'Est de toute tentative d'agression, aussi bien sous la forme de la subversion que sous celle de la guerre nucléaire totale. Mais, en cas d'échec de cette action de dissuasion, l'OTAN doit prévoir une triple gamme de ripostes:

1. D'abord une *défense directe*, afin de briser l'attaque ou de faire porter à l'assaillant la terrible responsabilité de

l'escalade. C'est là la solution préférée de l'OTAN.

2. Une *escalade délibérée*, suscitée par l'Alliance, allant même, si nécessaire, au recours en premier à l'arme nucléaire tactique.

3. Enfin, la *riposte nucléaire généralisée*, suprême facteur de la dissuasion et de la défense alliées.

Bien entendu, dit le général Rogers, afin de préserver la dissuasion prévue, il est indispensable de fournir à l'OTAN les moyens nécessaires: nucléaires stratégiques et tactiques, ainsi que les forces classiques indispensables. Mais la modernisation actuelle des armes atomiques américaines et britanniques permettra à celles-ci de garder leur pouvoir dissuasif. Le général précise que la décision de 1979 d'une rénovation de ces moyens sera donc concrétisée, mais il faudra, malgré toute opposition soviétique, procéder même à une amélioration des engins nucléaires tactiques.

A vrai dire, poursuit le SACEUR, le dispositif actuel de type conventionnel ne garantit pas une dissuasion suffisante contre toute attaque non nucléaire. Et, une fois de plus, le commandant suprême allié signale qu'en l'état actuel des choses de l'OTAN, en cas d'attaque adverse, la question du recours en premier à l'arme majeure pourrait se poser rapidement. A vrai dire, à maintes reprises, le général Rogers a insisté sur cette éventuelle nécessité pour l'OTAN. Mais, pour rendre crédible la dissuasion, l'Alliance doit se doter

aussi d'un potentiel classique suffisant pour lui assurer tout au moins une «perspective raisonnable» contre une attaque adverse. Et il faut bien prévoir l'hypothèse d'un recours en premier à l'arme majeure, car il serait difficile d'acquérir pour l'OTAN des forces classiques assez puissantes pour faire efficacement face à toute attaque non nucléaire. Et puis, estime le général Rogers, même si l'Alliance parvenait à cette aptitude, il faudrait maintenir la menace d'un recours à l'arme majeure, comme moyen de dissuasion.

Or la riposte graduée, toujours valable, suscite certaines préoccupations, et des solutions de rechange ont été suggérées. Car, disent certains, en réduisant notre dépendance des moyens nucléaires, on risque d'atténuer le rôle dissuasif de la potentielle escalade. Et les partisans de cette tendance critique attribuent trois conséquences possibles à la doctrine actuelle:

1. Une *défense strictement européenne*, privée de l'appui nucléaire américain.

2. Une *guerre classique plus probablement déclenchée*.

3. Un *recours inéluctable à l'arme nucléaire*.

A ces observations, le général Rogers répond: certes, en améliorant le potentiel classique de la défense européenne, on abaissera à un seuil plus crédible le recours à l'arme nucléaire pour prévenir une agression de type classique. Mais on n'éliminera nullement et définitivement cette nécessité

éventuelle de l'emploi, même en premier, des moyens nucléaires, si nécessaire. Et la crédibilité de la menace du recours à ceux-ci serait accrue.

Autre objection à réfuter: celle qu'un renforcement classique pourrait inciter l'agresseur à une attaque nucléaire préventive de sa part. Or, l'OTAN prévient qu'en tout cas sa réplique à une telle attaque serait la réplique semblable avec, si nécessaire, l'escalade même à l'intervention stratégique que redoute tant l'Union soviétique...

En outre, dit le général Rogers, en l'état actuel des choses, c'est contre une attaque non nucléaire que l'Ouest ne prend pas suffisamment de mesures. Et il conclut, une fois de plus, à la nécessité d'une augmentation du potentiel classique de l'OTAN.

Il s'élève surtout contre ceux qui préconisent une renonciation alliée à l'emploi en premier de l'arme majeure, car, estime-t-il, une telle renonciation augmenterait les chances d'une guerre nucléaire classique: c'est bien l'incertitude sur l'emploi ou le non-emploi en premier de l'arme nucléaire qui constitue un élément fondamental de la dissuasion de l'Alliance, bien déterminée à réagir nucléairement, si nécessaire, à une attaque de type conventionnel.

Le général s'élève contre ceux qui préconisent même un désarmement unilatéral d'armes de destruction massive, afin de montrer notre bonne foi. Le commandant en chef allié s'élève contre une telle suggestion. Il ne

saurait être question que d'une réduction multilatérale, équitable et vérifiable. Et à partir d'une position initiale de force, seule respectée par les Soviétiques.

Le général évoque ensuite certaines critiques formulées contre la défense de l'avant actuellement pratiquée par l'OTAN. Il répond que l'attitude adoptée s'impose absolument. Il faut avant tout défendre le territoire allié. Et puis, l'actuelle défense est bien organisée en profondeur et il ne saurait être question de se déployer en force sur une ligne très étroite. «Nous sommes loin d'adopter une position de défense statique de type Maginot», dit-il. D'ailleurs les forces en question sont en grande partie mécanisées et permettent donc des comportements mobiles. Il aurait d'ailleurs pu ajouter que les moyens actuels de l'OTAN permettent des actions assez lointaines contre les forces d'attaque et leurs possibles renforts.

D'autres critiques du général Rogers s'adressent à certaines suggestions qui préconisent une organisation de la défense en forces essentiellement défensives, dotées surtout d'armes telles les antichars et antiaériennes. A eux, il répond qu'il ne suffit pas, comme ils le préconisent, de préparer la défense du territoire, la résistance passive, la désobéissance civile et la guérilla. Une telle attitude n'aboutirait pas à une libération du territoire, que les Soviétiques n'évacuerait pas.

Enfin, le général critique ceux qui veulent mettre l'OTAN en demeure

d'agir offensivement contre le Pacte de Varsovie, en organisant des expéditions lointaines contre les pays de l'Est et qui, croient-ils, obligeraient l'URSS à prendre des mesures contre de telles opérations. A eux, il dit que l'invasion de l'Europe du Pacte, à titre de représailles, serait une action non politiquement admise par les alliés, et l'Alliance n'a et ne peut avoir assez de forces pour envisager une telle action tout en défendant ses arrières.

Ayant répondu à toutes les propositions et objections évoquées, le général Rogers concluait que, tout compte fait, «l'intensité et la diversité des vues échangées sont encourageantes». Elles montrent, dit-il, l'intérêt que suscitent en Occident les questions de défense. Et il est ainsi possible d'explorer et de réfuter, si nécessaire, toutes les options exprimées. Mais, en dernière analyse, les arguments présentés ne sont pas assez convaincants pour déterminer un abandon de la doctrine actuellement pratiquée et continuellement mise à jour.

*

* * *

L'exposé évoqué du général Rogers, comme tous ceux dont le com-

mandant suprême allié honore si souvent le public d'Occident, est d'une franchise exceptionnelle. Il ne cache absolument pas les difficultés, voire les insuffisances, du moment auxquelles l'OTAN doit continuellement faire face et qu'il faut réduire. En particulier, il souligne, une fois de plus, la nécessité éventuelle, en cas d'attaque adverse, même de type classique, d'un recours en premier à l'arme majeure. Une telle prise de position de la défense occidentale peut d'ailleurs inciter le probable adversaire à tout mettre en œuvre pour éviter ce conflit pouvant aboutir, en fin de compte, à cette générale destruction réciproque que risque toujours d'entraîner le recours aux armes suprêmes. Par contre, le général Rogers aurait pu signaler à ses auditeurs les possibilités nouvelles récentes de certains engins modernes, susceptibles d'atteindre, en cas d'attaque adverse, profondément les renforts acheminés. Et ceux-ci auraient alors bien du mal à atteindre l'avant de l'agression, où seule leur arrivée opportune donnerait à l'opération engagée le succès escompté.

F.-Th. S.